

Le Tribunal Fédéral Suprême du Brésil entame un procès qui définira l'avenir des peuples autochtones



Brasilia, 25 août (RHC) Le Tribunal Fédéral Suprême (STF) a entamé aujourd'hui le procès sur le soi-disant cadre temporel qui définira la vie des peuples indigènes et l'avenir de la démarcation de leurs

terres au Brésil.

Lors de la session, considérée comme la plus importante du siècle pour les communautés autochtones, la cour examinera une demande de récupération de terres présentée par le gouvernement de l'État de Santa Catarina du sud contre le peuple Xokleng.

La pétition concerne les terres aborigènes Ibirama-Laklãno, où vivent les peuples Guarani et Kaingang.

Depuis 2017, l'État invoque la thèse du cadre temporel pour revendiquer le territoire.

Selon cette interprétation, la possession de la terre n'est garantie qu'à ceux qui peuvent prouver qu'ils étaient dans la région à la date de la promulgation de la Constitution fédérale, le 5 octobre 1988. Dans la pratique, cela limite la reconnaissance.

En 2019, le STF a donné le statut de 'répercussion générale' au processus, ce qui signifie que la décision prise dans l'affaire servira de guide à la direction fédérale et à toutes les instances de la justice en ce qui concerne les procédures de démarcation.

La discussion s'accompagne d'une gigantesque mobilisation de plus de six mille natifs qui, du 22 au 28 août, campent sur les places de la Citoyenneté et des Trois Pouvoirs au centre de Brasilia, sous la devise Lutte pour la vie.

Face au Congrès national, les peuples ont condamné le programme anti-indigène en cours dans la législature et le gouvernement fédéral. Avec des banderoles, des affiches et des danses, ils ont demandé la protection des territoires et la destitution du président Jair Bolsonaro.

Le principal objectif est le projet de loi 490 de 2007, qui fixe également le calendrier et va au-delà, en transférant aux parlementaires le pouvoir de décider des processus de démarcation.

Ce texte a été approuvé par la commission de la Constitution et de la justice de la Chambre des députés, mais doit encore être voté en plénière.

Pour Rafael Modesto, conseiller juridique du Conseil indigène missionnaire, ce sera l'occasion 'pour la Cour Suprême de rendre justice et de garantir que la Constitution Fédérale soit respectée et que les démarcations continuent d'avoir lieu et que les autochtones soient indemnisés'.

Il a souligné que les ministres du tribunal ont l'occasion de revoir une histoire sanglante que les peuples indigènes ont vécue jusqu'à aujourd'hui en plus de 500 ans du Brésil.

On espère que la thèse sera annulée et Modesto estime que la mobilisation doit sensibiliser le tribunal.

En 2015, les autochtones ont réussi par un soulèvement similaire à empêcher le délai fixé à cette époque.

Source Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/268039-le-tribunal-federal-supreme-du-bresil-entame-un-proces-qui-definira-lavenir-des-peuples-autochtones>



Radio Habana Cuba